

# AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal

Juillet 2012



## L'Éditorial

de Yannick BOUBÉE,  
Maire

Les 4 dimanches électoraux, rendez-vous démocratiques pour choisir le président de la république et le député de la

circonscription, ont connu ici un taux de participation supérieur à ceux observés ailleurs sur le territoire. **Aureilhan, ville citoyenne...**

Les étapes d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui dessinera la cité de demain, sont franchies les unes après les autres. Ce document stratégique et opérationnel si important se bâtit avec transparence, dans une large concertation. **Aureilhan, ville citoyenne...**

La lecture de la présentation synthétique du budget peut paraître aride. Elle est pourtant nécessaire à une perception éclairée de la gestion municipale. Ce bulletin est dédié à cette information en toute clarté.

**Aureilhan, ville citoyenne...**

*À vous toutes, à vous tous, je souhaite un bel été.*



Bulletin  
d'Information  
Municipal

N° 14

Ville d'**AUREILHAN**  
Hautes-Pyrénées

Directeur :  
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :  
Maryvonne GARBAYE

Ont collaboré à ce N°  
Anne-Lise GAILLARD

Impression :  
GRAPHICOM

Mairie d'AUREILHAN  
Place François Mitterrand  
BP 40

Tél. : 05 62 38 91 50  
Fax : 05 62 38 91 59  
mairie.aureilhan@ville-  
aureilhan.fr



Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme  
(19 juin 2012)



Le défilé de la Cavalcade (30 avril 2012)



L'aménagement des abords de la Maison du Temps  
Libre (mai 2012)

# Dossier Spécial Budget

AUREILHAN  
Bulletin Municipal

Le compte administratif recense les recettes et les dépenses réellement effectuées. En 2011, il s'élève à 8,5 millions d'euros.

Le budget 2011 a été très correctement exécuté, comme en attestent les taux de réalisation, preuve d'une prévision exacte et d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

Dépenses de fonctionnement	97 %
Recettes de fonctionnement	101 %
Dépenses d'investissement	73 %
Recettes d'investissement	79 %

Le budget établit les prévisions de recettes et de dépenses pour une année. En 2012, il s'élève à 11 millions d'euros.

C'est le plus important de la Commune jamais approuvé. Budget réaliste et ambitieux, il sera très porteur pour l'économie avec plus de 5 millions d'euros d'investissements (niveau remarquable). Nous vous présentons dans ce dossier les grandes tendances budgétaires pour l'exercice 2012.

## I. La section de fonctionnement

### DEPENSES

- Les **charges de personnel** (environ 51% des dépenses de fonctionnement) sont majorées de 2%.
- Les **charges à caractère général** : effort de maîtrise fait sur les dépenses de fonctionnement courant (entre + 1% et + 1,5%)
- Le remboursement des **intérêts de la dette** (hors Intérêts Courus Non Echus) s'élève à **230K €**
- **Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées malgré une hausse** du prix du carburant, de l'électricité, du gaz, de l'assujettissement à la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets communaux, de la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (+ 2,24 %).

### RECETTES

- Le montant de la dotation forfaitaire de base, versée par l'Etat, est stable.
- Les recettes fiscales : le projet de loi de finances a fixé une majoration forfaitaire des valeurs locatives de 1,8%. Le taux de la taxe d'habitation évolue de 1,5%, pour assurer l'équilibre du budget. Les taux des fonciers bâti et non bâti ne sont pas modifiés.
- Conséquence du ralentissement du marché de l'immobilier, le produit des droits de mutation ne devrait pas, ou peu, évoluer.

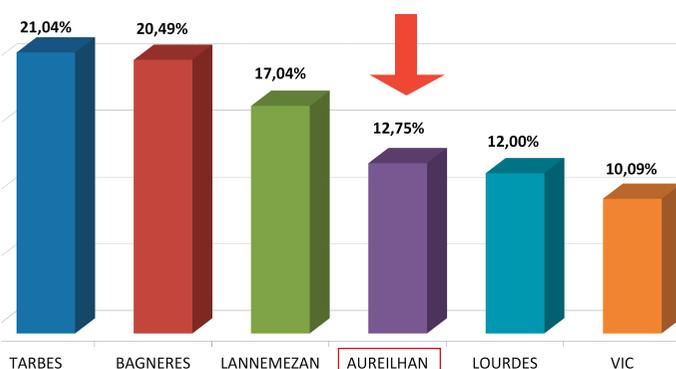
### Une fiscalité raisonnable

L'exercice 2012 est marqué par une très légère augmentation du taux de la taxe d'habitation (+1,5%). Le taux des taxes foncières restent inchangés. En conclusion, les taux communaux demeurent inférieurs aux taux moyens constatés sur le département.

	TAXE D'HABITATION		TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	
	2012	2011	2012	2011
TARBES	21,04%	20,79%	29,15%	28,80%
LOURDES	12,00%	11,76%	17,72%	17,37%
BAGNERES	20,49%	20,86%	22,11%	22,11%
AUREILHAN	12,75%	12,56%	18,06%	18,06%
LANNEMEZAN	17,04%	17,04%	17,28%	17,28%
VIC	10,09%	10,09%	18,04%	18,04%

	Potentiel financier par habitant (2010)	Effort fiscal (2010)
TARBES	851 €	1,66
LOURDES	1 405 €	1,24
BAGNERES	792 €	1,54
AUREILHAN	548 €	1,05
LANNEMEZAN	951 €	1,33
VIC	632 €	1,29

#### Taxe d'habitation 2012



#### Taxe sur le foncier bâti 2012



## I. La section d'investissement

4 projets importants marquent le programme annuel d'investissement : le lancement des études pour la réhabilitation du centre Jean Jaurès, la poursuite et l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme, l'achèvement de l'opération de restructuration du hameau de Joulanes et le lancement des travaux de l'espace multisports (ce dernier investissement est inscrit pour 1,5 millions d'euros, soit 45% des opérations réelles).

### Le programme annuel d'investissement

#### ACQUISITION

157 600 €

- Véhicules
- Matériel
- Logiciels et matériels informatiques

#### ESPACE MULTISPORTS

1 476 000 €

- Frais d'études, maîtrise d'œuvre et début des travaux.

#### BATIMENTS

395 000 €

- Sécurisation des bâtiments avec des serrures électroniques
- ECLA : réhabilitation des menuiseries, installation d'une borne d'accès, réfection des céramiques
- Bâtiment Pomès : étude de l'opération d'aménagement
- Rénovation de l'entrée de la salle Albert d'Ozon
- Réhabilitation du lavoir rue du Bois
- Extension des locaux de la Société Chorale et Cavalcade
- Réfection de la toiture du Mille Clubs
- Etude et début de l'opération de réhabilitation du centre Jean Jaurès
- Logement Gabriel Fauré : fermeture de l'accès escalier et renforcement des isolations thermique et phonique de certains logements
- Réfection de la toiture de la Maison du Temps Libre

#### VOIRIE URBAINE

1 032 000 €

- Extension du parking de la place Blanche Odin
- Aménagement de l'avenue des Cèdres
- Rue Jean Jacques Rousseau : démolition ex-maison Eychenne + étude + 1ère tranche
- Mise à niveau de la défense incendie
- Remplacement du jeu d'enfants de la place Florence
- Aménagement du croisement des rues Jules Guesde et Marcel Sembat
- Campagne de réfection de trottoirs
- Campagne point à temps
- Petits travaux de voirie
- Aménagement des abords de la Maison du Temps Libre
- Aménagement de pistes cyclables
- Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Aménagement des espaces urbains dans le cadre du programme REHABITAT (réalisation de cheminements piétons, acquisition de mobilier urbain et d'aires de jeux)

#### HAMEAU DE JOULANES

1 015 000 €

- Restructuration : démolition, travaux de voirie et réseau, clôtures
- Défense incendie du secteur

#### ECLAIRAGE PUBLIC

112 000 €

- Centre ville
- Renforcement de l'éclairage de la place de l'Eglise

#### VOIRIE RURALE

69 000 €

- Réalisation d'accotements rue de l'Eglantine
- Entretien récurrent (chemins ruraux en cailloux, curage de fossés)
- Entretien des bois et forêts : coupe de bois, diagnostic sanitaire des arbres (ONF), réfection d'écluse, réalisation de charretières, mise en sécurité des arbres

#### CIMETIERE

100 000 €

- Réalisation des clôtures périphériques
- Début d'aménagement de l'extension et création d'une bande roulante pour les personnes à mobilité réduite

#### INSTALLATIONS SPORTIVES

16 000 €

- Mise en place du filet pare-ballons au stade des Pompons Verts

# Dossier Spécial Budget

AUREILHAN  
Bulletin Municipal

## Les recettes d'investissement

Un fort soutien des partenaires : 1,7 millions d'euros de subventions attendues (soit plus de 30% des investissements).

Subventions prévisionnelles d'équipement	Opérations	Montants
<b>Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat)</b>	Espace multisports	270 000 €
	Opération hameau de Joulanes	150 000 €
<b>Fonds d'Equipement Urbain (Conseil Général)</b>	Bâtiments / Acquisition	60 000 €
<b>Fonds d'Aménagement Urbain (Etat)</b>	Opération hameau de Joulanes	210 000 €
<b>Fonds d'Aménagement Rural (Conseil Général)</b>	Année 2011	22 000 €
	Année 2012	22 000 €
<b>Amendes de police</b>		5 400 €
<b>Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine</b>	ORU du quartier du Bout-du-Pont	72 035 €
<b>Conseil Général</b>	Espace multisports	178 000 €
<b>Conseil Régional</b>	Espace multisports	200 000 €
<b>Fonds européens (REHABITAT)</b>	Etudes pour réhabilitation bâtiment Pomès / Centre Jean Jaurès	145 855 €
	Aménagement des abords de la Maison du Temps Libre	
	Aménagement des espaces urbains dans le cadre du programme REHABITAT	
<b>GRAND TARBES</b>	Restructuration du hameau de Joulanes	17 549 €
<b>Etat (Réserve parlementaire)</b>	Local Cavalcade	7 000 €
	Extension parking Blanche Odin	10 000 €
	Rue Jean-Jacques Rousseau (démolition de la maison Eychenne et aménagement de sécurité)	13 000 €
<b>Autre (Promologis)</b>	Opération hameau de Joulanes	317 700 €

Autres recettes	
Taxe Locale d'Equipement	16 545 €
FCTVA	308 140 €

**TOTAL** **1 700 539 €**

## 2012, année de désendettement

La Municipalité fait des efforts en matière de désendettement : cette année, la Commune rembourse plus qu'elle n'emprunte. Ainsi, si un emprunt de 460 000 € a été voté car nécessaire pour l'équilibre du budget, la Commune rembourse un capital de 917 000 € relatif aux emprunts antérieurs.

## Zoom sur le service de Transports Scolaires

L'activité Transports Scolaires fait l'objet d'un budget annexe à celui de la Commune. Aureilhan est l'une des rares villes à proposer encore un tel service ; elle y est attachée car ce ramassage scolaire est utile pour les usagers. Pour autant, ce service a un coût important. Le budget annexe enregistre un déficit, malgré des mesures correctives prises depuis 2 ans.

### Bilan de l'année 2011

**DEPENSES : 101 750 €**

Transport : 77 750 €  
Charges de personnel : 24 000 €

**RECETTES : 101 900 €**

Part payée par les Parents : 16 100 €  
**Subvention de la Commune : 80 870 €**  
Reprise de résultat 2010 : 4 930 €

Le déficit comblé par la Commune s'élève à 80 870 €

### Analyse prospective de l'exercice 2012

**DEPENSES : 115 000 €**

Transport : 89 000 €  
Charges de personnel : 26 000 €

**RECETTES : 14 000 €**

Part payée par les Parents : 14 000 €

Par conséquent, le déficit prévisionnel serait de l'ordre de 101 000 €.

## Un choix politique : le maintien du service public Une obligation de bonne gestion : la réduction du déficit

L'équipe municipale, garante de la bonne gestion des deniers publics, ne peut pas se satisfaire de maintenir en l'état un service qui chaque année grève de plus en plus le budget communal, alourdissant ainsi la part des contribuables (ce déficit est compensé par une subvention versée par le budget communal).

De plus, le prix payé par les usagers doit rester raisonnable et la hausse des tarifs, par conséquent, contenue.

Une réflexion a donc été engagée, guidée par **l'impérieuse nécessité de maintenir ce service public, en diminuant significativement le déficit et en conservant des tarifs raisonnables** :

- toutes les composantes politiques du conseil municipal avaient été conviées en commission ; celles présentes n'avaient formulé aucune objection.

- les transporteurs ont été informés des difficultés

rencontrées et ont parfaitement compris les enjeux, proposant eux-mêmes des possibles réductions de coût.

- enfin, les usagers ont été conviés à une réunion d'information dont l'objectif était de faire une présentation transparente de la situation.

L'hypothèse retenue parmi les 4 envisagées consiste à :

- maintenir 2 voyages par jour (suppression des rotations de 12h et 14h)

- à n'utiliser qu'un seul car au lieu de deux pour la tournée des écoles du centre, ce qui implique une redéfinition du trajet sans conséquence majeure pour les usagers.

**Cette solution permet de ramener le déficit aux alentours de 45 000 €, soit une économie de 56 000 €.**

L'intérêt général imposait une prise de décision pour garder ce service, qui n'aurait plus été viable à moyen terme.

## La Gauche casse le service public

**La gauche municipale (PS, PC, Verts) dans le cadre d'économies budgétaires, envisage la suppression totale ou partielle du service public de ramassage scolaire.**

Mais oui c'est bien la gauche municipale d'Aureilhan qui nous fait cette surprenante proposition !

Cela préfigure t-il les futures réformes de réduction de la dette qui sera menée par un gouvernement de gauche ?

Confrontée à la dure réalité économique et à la situation budgétaire de notre commune, la majorité municipale de gauche s'accorde donc aujourd'hui avec les mesures qu'elle a combattues inlassablement quand il s'agissait des décisions d'un gouvernement de droite.

Le service public a un coût non négligeable pour les contribuables, c'est un fait.

La majorité de gauche choisit ainsi parmi tous les services publics de la commune celui des transports scolaires pour plusieurs raisons et plusieurs questions méritent dès lors d'être posées :

- le déficit des transports scolaires s'élève à 80900 euros par an soit à peine deux fois plus que le budget télécommunications !!!
- le service transport a été supprimé dans d'autres communes, tel est l'argument de la gauche municipale : **si un service public est supprimé chez les voisins, devons nous faire de même ?**
- le poste "transports scolaires" est largement déficitaire : **la gauche municipale dans ce cas, va-t-elle aussi supprimer le restaurant scolaire et d'autres services ou organismes municipaux ?**

En ce qui nous concerne, nous avons voté les motions pour la défense des services publics comme : La Poste, la Police, l'Education Nationale...

Notre groupe Aureilhan Changement composé d'élus responsables, loin de toute idéologie et démagogie populiste, s'attachera à préserver les intérêts des parents et des enfants pénalisés par cette suppression, mais aussi les intérêts des personnels et transporteurs concernés sans oublier ceux des contribuables aureilhanais.

Nous restons bien sur à votre disposition, vous pouvez nous contacter au : 06.11.01.65.35

**Annie AGUADO**  
**André BOYRIE**

**Françoise MAZOUÉ**  
**Jean-Marc LACABANNE**

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT

### Impératif & Indissociable

**Dans la ronde des saisons**, le printemps est de retour avec le déploiement de la flore et de la faune. Manifestation très visible qui concerne aussi notre commune et donne gratuitement un cadre de vie à chacun d'entre nous... pour peu que la diversité biologique et l'équilibre des espaces soient respectés.

**On pourrait** penser que la majorité municipale PS, PCF & Vert est soucieuse de cette problématique environnementale puisque une commission, intitulée Environnement-Cadre de vie-Eau-Forêt, a été installée avec une présidente et un conseiller municipal délégués indemnisés et que la sensibilité politique dite écologique est représentée dans cette même majorité.

**Pour autant et malheureusement**, les faits ne plaident pas en faveur d'une réelle prise en compte de l'environnement par cette majorité municipale, conduite par Y. Boubée. Pire, cette dernière montre un désintérêt complet sur la **question écologique** malgré nos remarques et propositions.

**Depuis l'élection municipale de 2008**, les réunions de la commission Environnement se comptent sur les doigts d'un manchot ! Alors que tant de réflexions et d'actions, dont beaucoup sans incidence financière, sont à mener dans ce domaine de l'environnement : la forêt communale est maltraitée et montre un appauvrissement tant qualitatif que quantitatif de sa biodiversité. Quel statut lui donner pour préserver ce patrimoine ? Comment renforcer son potentiel écologique dégradé ?

Recours aux herbicides et aux fauches intempestives sont les pratiques

imposées et destructrices de cette majorité municipale. Le soutien à la construction de la rocade EST condamne aussi toute cette partie du territoire d'Aureilhan...

**Et les fausses jachères fleuries** de variétés horticoles semées par la mairie ne sauraient cacher son manque de responsabilité en la matière et tout simplement son manque de goût et de sens du Beau.

**Dès lors**, on peut s'interroger sur la sincérité des étiquettes politiques de ceux qui prétendent exercer la gouvernance de la commune.

**Ce questionnement** n'est pas quelque chose de dérisoire ou d'accessoire.

**Au contraire, il est impératif.** Les rapports aussi bien nationaux qu'internationaux sont à ce sujet sans appel :

« nous nous dirigeons vers un monde dans lequel les formes de vie seront de moins en moins variées. Les paysages simplifiés et uniformisés par l'activité humaine... ».

Ce qui aura des **conséquences** sur la viabilité des sociétés humaines, ici ou ailleurs.

Ce questionnement est donc aussi **indissociable de la question sociale** et de la réalisation effective de l'égalité des droits.

À ce **moment de changement** de présidence de la République, il est donc important de **rappeler et de porter** ces exigences. Ici aussi à Aureilhan, il est possible de **faire avancer les choses**.

**Jacques Lapalisse & Audrey Mauhourat,**  
**conseillers municipaux d'Aureilhan.**

Le 09.05.2012

**Fidèles à nos engagements et sérieux dans leur réalisation, nous continuons d'avancer ensemble au service de la collectivité**

Il nous reste un peu moins de 2 ans pour mener à bien l'ensemble du projet municipal, mis en œuvre dans l'intérêt commun.

Notre équipe de femmes et d'hommes de progrès, malgré nos différences mais aussi certainement grâce à elles parce qu'elles constituent une réelle richesse, a pu mener une action cohérente, telle que réhabiliter et étendre l'école Marcel Pagnol pour regrouper toutes les classes sur le même site et pouvoir ainsi rénover la maison Pomès afin de la dédier entièrement aux activités de la jeunesse pilotées par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Evoquons également l'espace multisports, projet structurant de ce mandat et majeure partie de l'investissement des années 2012 et 2013, qui permettra au Centre Jean Jaurès, en sus de son utilisation par des pratiques sportives, de retrouver sa vocation de salle festive à la disposition des Aureilhanais.

Pour améliorer notamment la sécurité des personnes et le bien-vivre ensemble, nous avons renforcé la police municipale ; dans le même temps, l'Etat supprimait le bureau de la police nationale, illustration supplémentaire si besoin était du désengagement de l'Etat lors du précédent quinquennat.

Aux deux tiers du présent mandat, nous avons déjà réalisé 85% de nos objectifs malgré les difficultés financières et un environnement de plus en plus complexe. Les ressources contraintes de la Commune, parce que nous voulons conserver un niveau d'effort fiscal raisonnable, ne nous permettent pas de disposer des effectifs en Personnel que justifierait l'importance de la Ville. D'ailleurs, nous rendons hommage aux agents des différents services communaux qui s'investissent dans leurs missions et à qui nous demandons beaucoup pour satisfaire les besoins de la population.

Elaborer un budget en période de crise quand les dotations de l'Etat stagnent, faire fonctionner tous les services publics (par exemple à la rentrée prochaine, Aureilhan sera la seule Commune de l'agglomération à avoir maintenu un service de ramassage scolaire, malgré des coûts en augmentation et des recettes en constante diminution), entretenir le patrimoine et investir dans des projets structurants en maîtrisant la pression fiscale, devient un véritable exercice d'équilibre.

En conclusion, nous réaffirmons notre volonté de poursuivre dans la clarté et la transparence le projet que vous avez approuvé, en préservant le bien vivre ensemble et le développement maîtrisé de notre Commune.

Pour le Parti Socialiste,  
Claude PAHU

Pour le Parti Communiste,  
Simone GASQUET

Pour Europe Ecologie - Les Verts,  
Yves CARRIÉ

# Plus d'informations . . .

AUREILHAN  
Bulletin Municipal

## Le Relais Assistantes Maternelles " La Maison à Malices "

Il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant.

Afin d'accompagner et d'aider les familles dans leur recherche, les communes de Séméac et Aureilhan, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ont créé, en novembre 2007, le Relais Assistantes Maternelles "La Maison à Malices" (situé au n°30, rue Victor Hugo à Séméac).

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des assistantes maternelles et des familles. Le RAM met notamment à la disposition des familles une liste actualisée des assistantes maternelles résidant sur les communes de Séméac et Aureilhan.

Pour vous aider dans votre recherche, si d'autres éléments vous sont nécessaires, l'animatrice du RAM est à votre écoute au:  
05.62.37.81.69 - 30, rue Victor Hugo -65600 SEMEAC

### Fonctionnement et horaires d'ouverture

Permanences téléphoniques les lundis de 14h à 17h  
Permanences sur rendez-vous les vendredis de 14h à 17h  
Ateliers d'éveil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 sur inscription

## INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs estival ouvre ses portes le 9 juillet. Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Maison des Jeunes et de la Culture ([www.mjcaureilhan.fr](http://www.mjcaureilhan.fr)) ou venir le retirer au Centre de Loisirs le mercredi durant l'année scolaire ou tous les jours pendant les vacances (pensez à vous munir du carnet de santé de votre enfant ainsi que d'une attestation de la CAF mentionnant votre quotient familial).

Vous pouvez amener vos enfants le matin de 7h30 à 10h, sous réserve qu'ils aient été inscrits au moins la veille. Les programmes sont consultables sur le site internet de la MJC.

### Maison des Jeunes et de la Culture

16 bis rue Jules Guesde (à côté de l'école Marcel Pagnol)  
05.62.38.04.46

### Contact pour les centres de loisirs 3/6 ans et 7/10 ans :

Marie IZAAC - 06.07.62.64.82  
[enfance@mjcaureilhan.fr](mailto:enfance@mjcaureilhan.fr)

### Opération tranquillité vacances

À l'approche des vacances d'été, les services de la Police et de la Gendarmerie nationale mettent en œuvre l'opération « tranquillité vacances », qui permet de surveiller votre domicile au cours de patrouilles régulières.

Pour vous inscrire à ce service, profitez de la présence en Mairie, tous **les mercredis, de 14h30 à 17h30**, d'un fonctionnaire de la police nationale. Cet agent reçoit

également les mains courantes, les plaintes et assure également un point de contact pour les opérations « tranquillité séniors ».

Il convient de rappeler qu'un dispositif de **prise de plaintes** à domicile est mis en place au profit des personnes âgées ou fragiles. Les plaignants devront contacter préalablement le Commissariat central de Tarbes qui dépêchera par la suite un fonctionnaire de police